

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH Date d'impression 28.05.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Aether/Ethanolum 1:1

N° d'article 15062000 Identification de substance / produit

UFI 4W5M-MDMX-TD1T-5G62

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Exipient pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone

0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 1 H224 STOT SE 3 H336

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008. Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.



Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH Date d'impression 28.05.25

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au

repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** diéthyl éther

Informations complémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Composants dangereux ***

diéthyl éther

No. CAS 60-29-7 No. EINECS 200-467-2

Numéro 01-2119535785-29-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 25 < 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 1 H224 Acute Tox. 4 H302 STOT SE 3 H336

ATE orale 1'200 mg/kg

Autres ingrédients ***

éthanol

No. CAS 64-17-5 No. EINECS 200-578-6

Numéro 01-2119457610-43-0098

d'enregistrement

Concentration >= 50 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

eau

No. CAS 7732-18-5 No. EINECS 231-791-2

Concentration >= 1 < 10 %

Le renvoi: [4]



Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH Date d'impression 28.05.25

Bornane-2-one

No. CAS 76-22-2 No. EINECS 200-945-0

Numéro 01-2119966156-31-XXXX

d'enregistrement

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Sol. 1 H228 Acute Tox. 4 H302 Acute Tox. 4 H332 Skin Irrit. 2 H315 Eye Dam. 1 H318

STOT SE 2 H371 Poumon; Voie d'exposition: par

inhalation

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Dégager les voies respiratoires. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse, Produits extincteurs en poudre

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.



Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH Date d'impression 28.05.25

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Assurer un apport d'air frais.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Explosif. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Travailler uniquement sous hotte. Veiller à la bonne aération des locaux. Eviter inhaler poussières/ brumes/ vapeurs. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur 15 25 °C

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 3 Liquides inflammables Classe de stockage (Suisse) 3 Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Protéger de l'action de la lumière. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas conserver à une température supérieure à 25 °C.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

éthanol

Liste SUVA Type MAK

Valeur 960 mg/m³ 500 ppm(V) Valeur limite à courte terme 1920 mg/m³ 1000 ppm(V) Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH

diéthyl éther

Liste SUVA Type MAK

Remarque: ZNS, Geruch, OAWKT HU; NIOSH

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

éthanol



Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

> remplace la version: 4 / CH Date d'impression 28.05.25

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 343 mg/kg/d

Dose dérivée sans effet (DNEL) Valeur type

Groupe de réf. Ouvrier Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet systémique

Concentration 950 mg/m³

diéthyl éther

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier Durée d'exposition Long terme par inhalation Voie d'exposition mode d'effet Effet systémique

Concentration mg/m³ 308

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier Durée d'exposition Aigu

Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet systémique

Concentration 616 mg/m³

Dose dérivée sans effet (DNEL) Valeur type

Groupe de réf. Ouvrier Long terme Durée d'exposition Voie d'exposition dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 44 mg/kg/d

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet systémique

Concentration 54.5 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition dermale mode d'effet Effet systémique

Concentration

mg/kg/d 15.6

Dose dérivée sans effet (DNEL) Valeur type

Groupe de réf. Consommateur Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition orale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 15.6 mg/kg/d



Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH Date d'impression 28.05.25

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

éthanol

Valeur type PNEC
Type Eau douce
Conditions Long terme
Concentration 0.96

96 mg/l

Valeur type PNEC
Type Eau salée
Concentration 0.7

0.79 mg/l

Valeur type PNEC

Type Sédiment d'eau douce

Concentration 3.6 mg/kg

Valeur type PNEC

Type Sédiment marin

Concentration 2.9 mg/kg

Valeur type PNEC
Type Eau douce
Conditions Occasionel

Concentration 2.75 mg/l

Valeur type PNEC Type STP

Concentration 580 mg/l

diéthyl éther

Valeur type PNEC
Type Eau douce

Concentration 2 mg/l

Valeur type PNEC
Type Eau salée
Concentration 0.2

Concentration 0.2 mg/l

Valeur type PNEC Type STP

Concentration 4.2 mg/l

Valeur type PNEC
Type Sédiment

Concentration 9.14 mg/kg

Valeur type PNEC

Type Sédiment marin

Concentration 0.914 mg/kg

Valeur type PNEC Type Sol

Concentration 0.66 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH Date d'impression 28.05.25

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Nettoyer les mains et le visage après le travail. Protéger la peau préventive. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Pour une brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre AX

Protection des mains

Matériau approprié vitone

Épaisseur du gant 0.70 mm Temps de pénétration > 30 min

Protection des yeux

nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur Pression Source	34.6 101.3 Index Merck	à kPa	78	°C
Point d'éclair				
Valeur Source	-40 Index Merck	à	13	°C
Pression de vapeur				
Valeur température Source	5.9 20 Index Merck	à °C	58.7	kPa

Densité et/ou densité relative

Valeur 0.71 à 0.81 g/cm^3 température 20 °C

Source Index Merck

9.2. Autres informations

Temps d'écoulement

Valeur 10 s

méthode DIN 53211 4 mm Source Valeur évaluée

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'action de la lumière. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène (formation de peroxydes). Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, Halogènes, Ozone (danger d'explosion!), Peroxydes, Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles. Réagit au contact de l'oxygène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Autres données

Les vapeurs et le gaz peuvent en présence d'air former un mélange explosible.



Date d'impression 28.05.25

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE 2'571.41 mg/kg

02

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

éthanol

Espèces rat

DL50 7060 mg/kg

Source Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.

éthanol

Espèces rat

DL50 10470 mg/kg

Bornane-2-one

Espèces souris

DL50 1310 mg/kg

diéthyl éther

Espèces rat

DL50 1200 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

éthanol

Espèces lapin

DL50 15800 mg/kg

éthanol

NOAEL 8232 mg/kg

Bornane-2-one

Espèces lapin

DL50 > 5000 mg/kg

diéthyl éther

Espèces lapin

DL50 > 20000 mg/kg

méthode OCDE 402

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

éthanol

Espèces rat

CL 50 30000 mg/m³

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Vapeurs

Bornane-2-one

CL 50 1.5 mg/l

diéthyl éther

Espèces rat

CL 50 32000 ppm(V)

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Vapeurs

Corrosion/irritation cutanée

Substance de référence diéthyl éther



Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH Date d'impression 28.05.25

Espèces lapin évaluation Non irritant

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

éthanol

évaluation Non irritant

diéthyl éther

Espèces lapin

Durée d'exposition 4 h

évaluation Non irritant méthode OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Substance de référence diéthyl éther

Espèces lapin

évaluation légèrement irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

éthanol

évaluation irritant

diéthyl éther

Espèces lapin évaluation Non irritant méthode OCDE 405

sensibilisation

Substance de référence diéthyl éther Espèces Être humain évaluation non sensibilisant

Sensibilisation (Composants)

éthanol

évaluation non sensibilisant

diéthyl éther

Espèces souris

évaluation non sensibilisant méthode OECD 429

Mutagénicité (Composants)

éthanol

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

diéthyl éther

Espèces Salmonella typhimurium

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

méthode Ames test

Cancérogénicité (Composants)

diéthyl éther

évaluation Aucun effets négatifs

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

diéthyl éther

Exposition unique

évaluation Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme



Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH Date d'impression 28.05.25

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

Dessèche la peau. le produit est irritant pour les muqueuses.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité pour les poissons (Composants)

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces Pimephales promelas

CL 50 2600 mg/l

Durée d'exposition 96 h

éthanol

Espèces cyprins dorés (Leuciscus idus)

CL 50 8140 mg/l

Durée d'exposition 96 h

Bornane-2-one

CL 50 35 mg/l

Durée d'exposition 96 h

diéthyl éther

Espèces cyprins dorés (Leuciscus idus)

CL 50 > 100 mg/l

Durée d'exposition 48 h

diéthyl éther

Espèces Pimephales promelas

CL 50 2560 mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode OECD 203

Toxicité pour les daphnies

Espèces Daphnia magna

CE50 165 mg/l

Durée d'exposition 24 h

Toxicité pour les daphnies (Composants)

éthanol

Espèces Daphnia magna

CE50 9000 à 14000 mg/l Durée d'exposition 48 h

diéthyl éther

Espèces Daphnia magna

CE50 > 100 mg/l

Durée d'exposition 48 h

diéthyl éther

Espèces Daphnia magna

CE50 165 mg/l

Durée d'exposition 24 h

diéthyl éther

Espèces Daphnia magna

Cl50 1380 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Toxicité pour les algues (Composants)



Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH Date d'impression 28.05.25

diéthyl éther

Espèces Desmodesmus subspicatus

CE50 > 100 mg/l

Durée d'exposition 72 h

méthode OCDE 201

diéthyl éther

Espèces Desmodesmus subspicatus

NOEC 100 mg/l

Durée d'exposition 72 h

méthode OCDE 201

Toxicité pour les bactéries (Composants)

diéthyl éther

Espèces Photobacterium phosphoreum

CE50 5600 mg/l

Durée d'exposition 15 min

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

évaluation Difficilement dégradable

Biodégradabilité (Composants)

éthanol

Valeur 94 %

évaluation Facilement biodégradable

diéthyl éther

évaluation N'est pas dégradé facilement

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

éthanol

Valeur 0.93 à 1.67 mg/g

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

éthanol

log Pow -0.31

diéthyl éther

log Pow 1.05

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)

éthanol

BCF 0.66

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol (Composants)

diéthyl éther

Modérément mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement



Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH Date d'impression 28.05.25

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaus et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1993	1993	1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (éthanol, diéthyl éther)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol, diethyl ether)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol, diethyl ether)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger	***	***	*
14.4. Groupe d'emballage	1	T.	I
Quantité limitée	0		
Les catégories de transport	1		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).



Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matiere: 150620 Version: 5 / CH Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH Date d'impression 28.05.25

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
Flam. Liq. 1 Liquide inflammable, Catégorie 1

STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique

STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.